



ÉQUIPEMENTS DE SÉCURITÉ DES VÉHICULES : CONNAISSANCES, PERCEPTIONS ET HABITUDES DE CONDUITE

SOMMAIRE



The knowledge source for safe driving

LA FONDATION DE RECHERCHES SUR LES BLESSURES DE LA ROUTE

La mission de la Fondation de recherches sur les blessures de la route (FRBR) consiste à réduire les décès et les blessures causés par les collisions routières. la FRBR est un institut de recherche sur sécurité routière national, indépendant et philanthropique. depuis sa mise sur pied en 1964, la FRBR s'est fait reconnaître à l'échelle internationale pour ses réalisations dans une gamme de domaines liés à la recherche des causes des collisions routières et à l'établissement de programmes et de politiques qui visent à les traiter de façon efficace.

Fondation de recherches sur les blessures de la route

171, rue Nepean, bureau 200

Ottawa, Ontario K2P 0B4

T : (613) 238-5235

F : (613) 238-5292

Courriel : tirf@tirf.ca

Site web : www.tirf.ca

Juin 2012

Fondation de recherches sur les blessures de la route

Droits d'auteurs © 2012

ISBN: 978-1-926857-32-9

SOUTIEN FINANCIER ASSURÉ PAR :



ÉQUIPEMENTS DE SÉCURITÉ DES VÉHICULES : CONNAISSANCES, PERCEPTIONS ET HABITUDES DE CONDUITE

SOMMAIRE

Robyn D. Robertson / Ward G.M. Vanlaar / Kyla D. Marcoux / Heather J. McAteer

Fondation de recherches sur les blessures de la route

SOMMAIRE

- Le présent rapport fait état des résultats de l'enquête menée par la Fondation de recherches sur les blessures de la route (FRBR) au sujet de la perception, de l'attitude et des connaissances des conducteurs canadiens concernant dix équipements de sécurité modernes des véhicules : système de freins antiblocage (ABS), régulateur de traction, assistance au freinage, dispositif de contrôle de la stabilité du véhicule (VSC), répartiteur électronique de force de freinage, phares adaptatifs, système d'avertissement précollision, système d'avertissement de sortie de voie, système de priorité des freins et système de surveillance du conducteur.
- La FRBR a également examiné les effets qu'ont les équipements de sécurité des véhicules sur la conduite. En particulier, elle a cherché à savoir si diverses croyances au sujet des équipements de sécurité incitaient certains conducteurs à conduire moins prudemment – et dans quelle mesure – et à adopter au moins une des six habitudes de conduite dangereuses suivantes : conduire bien au-delà de la vitesse permise, distraction au volant, fatigue ou épuisement au volant, somnolence, conduite après avoir consommé de l'alcool et non-port de la ceinture de sécurité.
- La FRBR a élaboré et mené un sondage d'opinion publique en 120 points, conçu pour explorer de multiples questions relatives aux équipements de sécurité des véhicules et aux habitudes de conduite. La majorité des questions ont été notées sur une échelle d'un à six, où six indique un degré élevé d'approbation, d'inquiétude ou d'appui, et où un indique un faible degré d'approbation, d'inquiétude ou d'appui. Au total, 2 506 Canadiens et Canadiennes ont participé au sondage; 832 par téléphone et 1 674 en ligne.
- La sécurité est une priorité majeure pour les conducteurs qui décident de l'achat d'un véhicule. Comme l'ont déjà indiqué les résultats d'autres recherches, les conducteurs continuent de mentionner la sécurité comme un facteur important lors de l'achat d'un véhicule neuf, en plus du prix, de la fiabilité et du rendement énergétique.
- Exceptions faites du système ABS et du régulateur de traction, moins d'un tiers des conducteurs canadiens disent connaître différents équipements de sécurité modernes, comme le dispositif VSC, l'assistance au freinage, les phares adaptatifs et le système d'avertissement précollision. En outre, on a découvert que les conducteurs ont tendance à mieux connaître les équipements de sécurité que les conductrices.
- Malgré le fait que de nombreux Canadiens connaissent très peu plusieurs équipements de sécurité, la majorité des conducteurs signalent que ces équipements, selon eux, sont faciles à utiliser. Il s'agit là encore d'une perception partagée par un plus grand nombre d'hommes que de femmes.
- Plus les conducteurs sont âgés, plus ils sont susceptibles de croire que les équipements de sécurité feront d'eux de meilleurs conducteurs. De plus, ceux qui croient que les équipements de sécurité améliorent leur conduite sont également beaucoup plus nombreux à affirmer qu'ils utiliseraient d'un dispositif de sécurité en particulier si leur véhicule en était équipé.
- Lorsqu'on leur demande s'ils conduiraient après avoir consommé de l'alcool si leur véhicule était doté d'équipements de sécurité modernes, 7,5 % des conducteurs canadiens affirment qu'il serait probable ou très probable qu'ils le fassent, alors que 3,2 % signalent conduire fréquemment après avoir consommé de l'alcool. Ces résultats suggèrent que certains conducteurs sont plus enclins à l'alcool au volant, considéré par plusieurs comme le plus grave problème de sécurité routière, quand ils savent que leur véhicule est doté d'équipements de sécurité modernes.
- D'autres exemples d'adaptation du comportement suggèrent que certains conducteurs sont plus enclins à adopter un comportement dangereux lorsque leur véhicule possède des équipements de sécurité. Plus précisément, 13,1 % des conducteurs affirment que de tels équipements pourraient

les disposer à suivre un autre véhicule de très près et 20 %, à conduire dans un état de fatigue ou d'épuisement. Ces taux de fréquence autodéclarés représentent une hausse par rapport à la proportion de conducteurs qui admettent couramment suivre les autres véhicules de très près ou conduire dans un état d'épuisement, soit 8,6 % et 16,0 % respectivement.

- > Les participants au sondage ont répondu à une série de questions au sujet des accessoires du marché d'après-vente, afin d'évaluer si les conducteurs canadiens tiennent compte des effets négatifs possibles de ces accessoires sur l'efficacité de leurs équipements de sécurité. Plus d'un tiers (33,8 %) des conducteurs canadiens affirment tenir pour acquis que les accessoires du marché d'après-vente, comme les tapis protecteurs et les démarreurs à distance, sont sécuritaires parce qu'ils sont vendus en magasin. De plus, presque un tiers (30,5 %) des conducteurs déclarent qu'ils achèteraient un accessoire du marché d'après-vente qui n'a pas été conçu pour leur véhicule.
- > À la question de savoir si les autres conducteurs se fient trop aux équipements de sécurité, 64,8 % des Canadiens croient que c'est effectivement le cas et que ces conducteurs ne sont pas assez attentifs au volant. Cette présomption est renforcée par le nombre de conducteurs qui admettent être susceptibles d'adopter des comportements dangereux si leur véhicule est équipé de technologies récentes en matière de sécurité.
- > Lorsqu'on demande aux répondants d'évaluer le caractère sécuritaire de leur propre conduite, la note la plus courante est huit sur dix (44,6 %), trois points de plus que la note que la plupart des Canadiens attribuent aux motocyclistes (27,7 % donnent aux autres une note de 5). Ainsi, la majorité des conducteurs canadiens croient qu'ils sont beaucoup plus prudents que le conducteur moyen.
- > Moins de la moitié (40,3 %) des Canadiens sont d'accord pour affirmer qu'en cas de collision, les équipements de sécurité contribuent à protéger le conducteur et sont à peine plus nombreux (46,4 %) à croire qu'ils aident à protéger les passagers. Une plus grande proportion d'hommes et de conducteurs ayant indiqué connaître les équipements de sécurité affirment (avec raison) que ces dispositifs offrent une meilleure protection en cas d'accident.
- > Une forte corrélation a été établie entre la perception d'utilité des équipements de sécurité et l'intention de s'en servir s'ils sont déjà présents dans le véhicule. De manière plus précise, les conducteurs qui perçoivent les équipements de sécurité comme étant utiles sont beaucoup plus susceptibles de déclarer qu'ils utiliseraient si leur véhicule en était équipé.
- > Ces résultats ont donc permis d'établir une base pour soulever plusieurs points importants et faire avancer des projets visant à améliorer la sécurité routière. D'importantes lacunes sur le plan des connaissances ont été remarquées, particulièrement en ce qui concerne les huit équipements de sécurité les plus récents mentionnés dans le sondage. Les conducteurs canadiens continuent de se former une opinion quant à la facilité d'utilisation et l'utilité des équipements de sécurité, bien qu'il leur manque d'importants détails sur l'objet et les limites de tels équipements. En outre, on a découvert un lien très fort entre la perception d'utilité d'un équipement de sécurité et la volonté de s'en servir. Ainsi, pour motiver les conducteurs à se servir de ces équipements, une bonne partie du travail consiste à les aider à comprendre à quel moment ils sont utiles et ce pour quoi ils sont conçus.
- > Enfin, les résultats du sondage mettent en lumière la nécessité d'offrir aux acheteurs d'accessoires du marché d'après-vente un accès beaucoup plus large et facile à l'information concernant l'aspect sécuritaire de ces accessoires. Il faut particulièrement inciter les conducteurs à acheter des accessoires qui ont été conçus pour leur véhicule, sans présumer que ceux-ci sont sécuritaires simplement parce qu'ils sont vendus en magasin.